



COMMUNIQUÉ

Occupation des locaux de l'église Saint Paul par de jeunes migrants

Comme Monseigneur Guy de Kerimel leur avait demandé, les jeunes migrants qui s'étaient installés illégalement dans les locaux de l'église Saint Paul depuis le 21 février dernier ont respecté leur engagement de quitter les lieux à la fin des vacances scolaires et de les rendre dans l'état dans lequel ils les avaient trouvés (ils ont même souhaité régler à la paroisse les frais de chauffage et électricité engagés durant cette occupation). L'évêque leur avait en effet laissé un délai de quinze jours pour qu'ils puissent trouver d'autres solutions d'hébergement d'ici la rentrée, d'autres ont pu repartir dans leur internat.

Durant cette période, ces jeunes (une quarantaine) soutenus par un collectif de plus de 45 associations, ont mené de nombreuses actions (rassemblements, manifestations, conférences de presse, courriers...) auprès du département, de la métro, de la préfecture, du rectorat, et dans l'espace public. Objectif : que leur soit trouvé un logement et qu'ils puissent à nouveau bénéficier du Contrat Jeune Majeur afin de leur permettre de terminer leurs études dans de bonnes conditions sans avoir à dormir dans la rue et ce au même titre que n'importe quel élève en France.

Indépendamment des associations, le diocèse de son côté a également pris contact avec les pouvoirs publics et activé ses réseaux pour chercher des places d'hébergement.

Malgré toutes ces démarches, aucune solution de logement de la part des pouvoirs publics ne leur a été trouvée à ce jour, jour de rentrée scolaire.

Le diocèse, qui accueille d'ores et déjà près de 300 migrants en Isère dans des familles ou des paroisses, a à nouveau touché du doigt la réalité de la situation précaire de ces jeunes. Il n'était pas imaginable de les laisser retourner à la rue ce soir. Le diocèse a donc décidé de mettre à leur disposition un autre lieu, une aumônerie scolaire, dans le quartier des Eaux claires. Une solution évidemment à nouveau temporaire (d'une durée de quinze jours) mais qui permettra de libérer les locaux de la paroisse et permettra aux jeunes de poursuivre ensemble, et non au cas par cas, leurs démarches auprès des autorités publiques pour que leur soit trouvé, le diocèse l'espère, une solution pérenne et digne dans les jours qui viennent.

La question que soulèvent les nombreuses migrations contemporaines demande une réflexion et une action politique, et l'Eglise a la mission d'alerter les consciences, mais elle le répète à nouveau, à sa manière. Dans cette affaire, comme le souligne Mgr Guy de Kerimel, « rien de glorieux ; nous ne pouvons-nous satisfaire de cette situation ; nous nous sentons pauvres, impuissants, mais dans l'espérance et dans la persévérance. »

CONTACT PRESSE :

Sophie FITTE

Service Eglise en dialogue – Directrice de la communication

Tél : 07 83 69 74 97

sophie.fitte@diocese-grenoble-vienne.fr